

On les déguste à travers le monde

Les bleuets sauvages sont de délicieuses baies que les premiers colons ont découverts en arrivant en Amérique du Nord. Les Canadiens de la plupart des régions du pays gardent d'excellents souvenirs de moments d'enfance passés à la cueillette des bleuets dont ils se rappellent le goût subtil sur la crème glacée ou dans les tartes fraîches.

Aujourd'hui, on peut les déguster partout dans le monde car les producteurs canadiens en ont augmenté régulièrement la production et les exportateurs les vendent sur tous les continents.

La production de bleuets au Canada, l'an dernier, atteignait presque 22 000 tonnes dont plus de 16 000 ont été exportées. Les exportations de bleuets frais totalisaient environ 4 200 tonnes, dont 95% étaient destinés aux États-Unis. Les autres clients les plus importants étaient la France et les Pays-Bas.

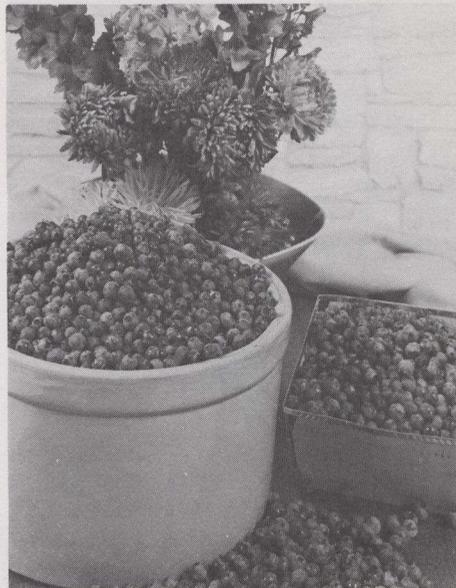
La congélation a permis de réaliser de grands progrès dans la commercialisation des bleuets au cours des dernières années. Ils sont devenus une friandise fort appréciée dans le monde entier. En 1982, le Canada exportait 11 900 tonnes de bleuets congelés. L'Allemagne de l'Ouest était le client le plus important, en ayant importé 3 600 tonnes. Le Japon et les États-Unis en ont acheté chacun plus de 2 000 tonnes.

Les bleuets congelés canadiens ont fait les délices des gourmets en Autriche, en France, en Belgique, au Danemark, en Finlande, aux Bermudes, en Guyane française, en Nouvelle-Zélande, au Nigeria, en Norvège, en Australie, en Suède et en Suisse. Ces ventes ont rapporté au Canada plus de 27 millions de dollars.

Si les Canadiens apprécient les bleuets depuis des générations, leur production commerciale est assez récente. Cependant, les quantités produites ont augmenté rapidement. La récolte de 1982 était à peu près le double de celle de 1972.

Près de 75% de la production provient des bleuets sauvages qu'on trouve dans les six provinces de l'Est. La Colombie-Britannique, le troisième producteur, ne produit que des bleuets de culture dont on exporte aujourd'hui une quantité importante.

Le gros de la récolte se fait encore à la main, en utilisant une sorte de râseau manuel comportant de longues languettes métalliques. On procède depuis plusieurs années à des essais de moissonneuses mé-



Les bleuets sauvages sont des baies délicieuses dégustées à travers le monde.

caniques, mais leur usage n'est pas encore très répandu.

La culture du bleuet présente l'avantage de réussir particulièrement bien dans les terrains pauvres, légèrement acides, qui ne conviennent généralement pas à la production d'autres récoltes.

Projets d'expériences scientifiques

Dans le but d'augmenter l'intérêt public envers la science et la technologie, un concours public est lancé à toute la population qui est invitée à soumettre des projets d'expériences scientifiques réalisables à bord des navettes spatiales au cours des vols prévus pour 1984 et 1986.

Ce programme a été rendu public le 18 octobre par le ministre de la Science et de la Technologie, M. Donald Johnston et les dirigeants du Conseil national de recherches, de Telesat Canada et de Spar Aerospace Ltd., de Toronto.

Les expériences proposées doivent pouvoir être effectuées dans des boîtes métalliques placées à bord d'une navette spatiale et être assez simples pour ne pas préoccuper l'équipage de la navette.

Trois volets

Le concours, qui comprend trois volets, permettra aux étudiants du secondaire, aux équipes universitaires et au grand public de tenter leur chance de placer à bord de prochains vols de la navette spatiale trois expériences qui viseront à étudier les effets, sur une charge utile donnée, de l'environnement particulièrement rigoureux de l'espace : températures extrê-

mes, apesanteur, vide presque absolu.

Les critères retenus pour le choix des expériences seront l'ingéniosité de l'idée soumise, sa faisabilité et un coût estimé raisonnable.

Délai très court

Le premier volet du concours parrainé par Télésat Canada s'adresse aux étudiants du secondaire, qui devront soumettre leurs propositions au plus tard le 15 décembre 1983. M. Golden, de Télésat, a reconnu qu'il s'agissait d'un délai très court. Il a précisé toutefois qu'il suffisait seulement d'avoir l'idée, puisque la réalisation de l'expérience se fera avec l'appui des ingénieurs de Télésat.

Le satellite *Anik D-2* de Télésat sera en principe déposé dans l'espace par la navette au cours de sa mission d'octobre 1984 et l'expérience ayant remporté le concours serait réalisée lors du voyage.

Une occasion unique

Le deuxième volet du concours parrainé par le Conseil national de recherches s'adresse à tous les étudiants et membres du corps professoral des universités canadiennes. La date limite de réception de propositions a été fixée au 15 février 1984 et l'expérience qui aura remporté le concours fera partie d'une mission de la navette au cours de 1986. « Nous voulons encourager les étudiants des universités à concevoir des expériences appliquées aux sciences spatiales, et le programme « Cosmique spécial » leur offre une occasion unique de pouvoir le faire. L'objectif visé dans cette catégorie est surtout d'attirer le type d'expérience le plus susceptible de donner de bons résultats scientifiques à un coût raisonnable », a précisé de son côté M. Kerwin, président du Conseil national de recherche.

Pour le grand public

Le troisième volet s'adresse au grand public et c'est la compagnie Spar Aérospatiale qui le parraine. Tout comme le volet précédent, les participants doivent faire parvenir leur idée au plus tard le 15 février 1984. Il n'y a aucun formulaire à remplir. Il s'agit de prendre un crayon et d'élaborer une idée (sur une feuille de papier qu'on fera parvenir à Spar Aérospatiale) en tenant compte des limites de poids, de volume et de résistance...

Les gagnants du concours, non seulement obtiendront l'aide des ingénieurs des trois organismes mais pourront assister, à Cape Canaveral, au lancement de la navette à bord de laquelle on réalisera leur expérience.